

## Autoconstruire sa bineuse en PPAM

#### Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez autoconstruire votre bineuse adaptée à votre exploitation pour les PPAM à moindre frais. A l'issue de la formation, le but est que chaque stagiaire reparte avec une bineuse adaptée à son exploitation et les compétences nécessaires pour la faire évoluer.

#### Contenu

Cette formation, réalisée avec l'Atelier Paysan, se déroulera sur cinq jours. Elle a pour objectif de vous permettre de construire (organisation, découpe, parçage, assemblage, règlementation...) et d'adapter une bineuse pour les plantes à parfums aromatiques et médicinales.

Jour 1 (lundi 30 janvier), en salle et dans l'atelier :

- Présentation du déroulement objectifs de la semaine
- Présentation individuelle des participants
- Visite et présentation de l'Atelier
- Lecture et adaptation des plans de la bineuse

Jour 2 (mardi 31 janvier), dans l'atelier:

- Choix des matériaux
- Accessoires et dispositifs de fixation macanique
- Travaux pratiques et autoconstruction de la bineuse

Jour 3 (mercredi 1er février), dans l'atelier :

- Méthodes de perçage
- Méthodes et outils de découpe du métal
- Acquisition des postures d'utilisation et des règles de sécurité
- Travaux pratiques et autoconstruction de la bineuse

Jour 4 (jeudi 2 février), dans l'atelier :

- Différentes méthodes de soudure
- Techniques de pointage
- Travaux pratiques et autoconstruction de la bineuse

Jour 4 (vendredi 3 février), dans l'atelier :

- Révision des techniques acquises
- Poursuite et finalisation des travaux d'autoconstruction
- Bilan de la formation et perspectives d'évolution de la bineuse autoconstruite

### Pour tout renseignement

Mathieu au 04 92 72 53 95 ou à mathieu.marguerie@bio-provence.org

#### **INFOS PRATIQUES**

**Lieu**: A déterminer

<u>Date</u>: lundi 30 janvier au vendredi 3

février

Horaires: 9h à 17h

Repas: tiré du sac ou restaurant.

#### Intervenant:

Grégoire Wattinne, ingénieur formateur de l'Atelier Paysan

**Public :** Agriculteurs, porteurs de projet

Préreguis : Aucun

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation

Au vu de la forte demande, <u>inscription obligatoire</u> <u>avant le 20 Janvier</u>

> Participation 1700€/stagiaire environ, bineuse <sup>Comprise</sup>

# Bulletin d'inscription En 5 étapes





Les inscriptions sont centralisées par Agribio 04 pour les deux structures

Etape 3 : « Ma situation est.. »

• Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors

participation des stagiaires) et je joins OBLIGATOIREMENT

	Prénom :	à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :
		☐ Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant
	Date de naissance :	solidaire, aide familiale ou associé
		-> une copie de l'attestation à télécharger sur votre
	Dénomination (GAEC, EARL,):	espace personnel du site de la MSA
		<ul> <li>Installé(e) depuis moins d'un an</li> <li>-&gt; l'original de l'attestation d'affiliation avec la date</li> </ul>
	Adresse:	d'installation à demander à la MSA
	Auresse .	☐ Candidat(e) à l'installation
	Code postal :	-> une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil
		Installation, un CEPPP ou un Conseil Régional soutenant la
		démarche d'installation
	Ville:	• <u>Je ne suis pas éligible au VIVEA :</u>
	Téléphone :	☐ Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise
		<ul> <li>-&gt; les organismes suivants sont susceptibles de vous financer</li> <li>(OPCA, Pôle emploi, CCI, DIF). Merci de nous contacter pour</li> </ul>
		obtenir un devis
	Courriel:	☐ Autre cas
		-> Merci de nous contacter pour étudier votre situation
	Je déclare avoir lu les conditions générales de la formation	
	Date :	Etape 4 : Je regarde si la formation qui
	Date.	m'intéresse nécessite une participation du
		stagiaire
	Signature:	Dans certains cas, il est demandé une participation financière
		des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de
		présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc
	Etana a la combaita m'incerire auv	demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque
?	Etape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux	supplémentaire de ce montant à l'ordre d'Agribio 04.
	formations suivantes : »	
	□ 10/01-24/01 : Concevoir son projet agroforesterie	Phone Manusia man accomian dimensimalan à
	□ 17-18 janvier : Gestion de la fertilité des sols en maraîchage bi	Etape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à
	☐ 25 janvier : Réfléchir à ses choix variétaux en maraichage bio	l'adresse suivante :
	☐ 30/01-03/02 : Autoconstruire sa bineuse	AGRIBIO 04
	☐ 6-7 février : « Cultiver des petits fruits rouges en AB	Village Vert - 5 Place de Verdun- 04 300 FORCALQUIER
	☐ février 17 : Atelier de transformation	En pensant à joindre :
	$_{\square}$ mars 17 : Maraîchage et arbres fruitier	- Le bulletin d'inscription
	Pour colo io ioine un chòque de récometion de 75	<ul> <li>- Le chèque de réservation de 75 euros (Cf étape 2)</li> <li>- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (Cf étape 3)</li> </ul>
	Pour cela je joins un chèque de réservation de 75 euros à l'ordre d'Agribio 04*. L'inscription à une formation ne sera	- Le chèque du montant de la participation stagiaire si demandée (Cf étape 4)
	the service of the se	acmanace (or ecupe 1)



\*chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales

Je souhaite qu'Agribio 04 conserve mon chèque de

définitive qu'à réception de ce chèque de réservation.

réservation à l'année pour les prochaines formations.

de formation)

Etape 1: « Je suis... »

Nom:

Région